

**COMMUNE DE MANIGOD
HAUTE-SAVOIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux le 31 août, le Conseil Municipal de la Commune de MANIGOD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CHAUSSON Stéphane, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Pouvoirs : 1

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/08/2022

Présents : Mmes MM. CHAUSSON Stéphane, Didier LAPALUS, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, DREAN Alain, PACCARD Jean-François, LOUBET-GUELPA Isabelle, GANGNARD Frédéric, PERRISSIN-FABERT Marielle, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie, LEBEAU Maïwenn.

Excusés ou absents : Mme ASSIER Angélique, M. PERRILLAT-MERCEROZ Philippe (pouvoir à Didier LAPALUS)

M. Guy BERNARD-GRANGER a été élu secrétaire.

oooooooooooo

D2022-63 OBJET : APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE ET PLAN DE FINANCEMENT

La présente délibération annule et remplace la délibération D2022-51 portant sur le même objet (suite à la prise en compte de nouveaux devis)

Madame Dorine VEYRAT DE LACHENAL, adjointe, rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du déménagement de la bibliothèque municipale dans les locaux du groupe scolaire, il va être nécessaire d'acquérir du nouveau mobilier. Le Conseil municipal avait déjà délibéré sur ce point le 29 juin dernier. Elle propose de modifier le plan de financement qui avait été adopté le 29 juin dernier pour intégrer le coût de l'aménagement de l'accès à la bibliothèque et réajuster également le montant qui avait été indiqué concernant l'acquisition de mobilier.

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la délégation d'attributions qui lui a été faite par le conseil municipal, conformément à la délibération D2020-45 du 03/06/2020, il déposera pour ce projet, une demande de subvention auprès de Savoie Biblio.

Pour compléter le dossier de demande de subvention, le Conseil Municipal est invité à approuver le projet d'aménagement ainsi que le nouveau plan de financement.

Plan de financement

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Acquisition de mobilier	11 088.30 €	Subvention Savoie Biblio (30% du HT)	4 854.07 €
Individualisation accès extérieur	6 975 €	Autofinancement de la commune (70% du HT+ TVA)	14 562.21 €
Travaux d'enrobés accès	452.98 €		
Signalétique Biblioth.	900 €		
Total	19 416.28 €	Total	19 416.28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE *le projet d'aménagement de la bibliothèque,*

- APPROUVE *le plan de financement tel que présenté ci-dessus.*

Fait et délibéré aux lieu et date susdits. Au registre suivent les signatures des membres présents à la séance.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération télétransmise en Préfecture le

et publiée ou notifiée le

Fait à MANIGOD,

Le Maire,

Stéphane CHAUSSON